



Congrès français de la Nature
Mercredi 12 juin 2019 à Marseille
Bilan du PFE



Le Congrès français de la Nature, organisé par le Comité français de l'UICN, s'est tenu le mercredi 12 juin 2019 à Marseille. Ce congrès a permis de mobiliser les acteurs français en vue du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN, qui se tiendra du 11 au 19 juin 2020 à Marseille.

Après un retour en vidéo sur le dernier Congrès Mondial de la Nature en 2016 à Hawaï, l'ouverture du Congrès français et la présentation du Congrès Mondial en 2020, plusieurs ateliers en parallèle ont débattu des projets de motions 2020.

Ces motions avaient été travaillées par les différentes commissions et groupes de travail du Comité français de l'UICN et seront soutenues par les membres français de l'UICN lors de l'adoption des motions par l'Assemblée Générale au Congrès Mondial en 2020.

Les motions adoptées prennent la forme de résolutions lorsqu'elles s'adressent à l'UICN (secrétariat mondial, commissions, membres) et de recommandations lorsqu'elles s'adressent à un tiers (Etats, ONU, Union européenne...).

Plusieurs motions ont retenu l'attention du Partenariat Français pour l'Eau, parmi lesquelles :

- Préservation des cours d'eau de tête de bassin versant et développement de l'hydro-électricité en Europe
- Prendre en compte les cavités naturelles dans les politiques de protection de la nature
- Protection des mangroves, forêts marécageuses, prairies et marais côtiers tropicaux
- Les Solutions fondées sur la Nature en Méditerranée

Une demande d'adhésion du PFE à l'UICN a été engagée. Le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2020 est particulièrement important pour les acteurs français de l'eau car pour la première fois, « Conserver l'eau douce pour préserver la vie » constituera un des thèmes structurants du Congrès.

Le PFE incite donc tous ses membres à se mobiliser pour cet important évènement, d'autant plus qu'il se tient en France et qu'il sera suivi, en novembre 2020 à Kunming, de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique. Cette COP marquera le lancement des objectifs post-2020 pour la biodiversité mondiale, objectifs dont la mise en œuvre devra être soutenue par l'Agenda de l'action pour la biodiversité. **2020 est donc l'année incontournable pour la biodiversité mondiale et elle attend la plus grande mobilisation des acteurs de l'eau !**

Quelques liens clés :

- ✚ « La planète à la croisée des chemins » : retour sur le Congrès Mondial de la Nature 2016 à Hawaï en [document de synthèse](#) et en [vidéo](#)
- ✚ [Site](#) du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2020 et [lien](#) pour faire des propositions d'évènements (**date limite le 17 juillet 2019**)

Quelques ressources clés :

- ✚ « Les collectivités territoriales au Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2020. Quels enjeux ? Quels engagements ? », une brochure du Comité français de l'UICN (juin 2019) : [lien](#)
- ✚ La plateforme [nature4water](#)
- ✚ « Les Solutions fondées sur la Nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France », une publication du Comité français de l'UICN (2018) : [lien](#)
- ✚ [Synthèse](#) de l'atelier international Eau & climat sur le génie écologique et risques climatiques organisé à Paris en septembre 2017 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'AFD en partenariat avec le Comité français de l'UICN, l'AFB, l'IDDRI et le PFE : [lien](#)
- ✚ « Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France, volume 2.5 : Les écosystèmes d'eau douce », une publication du Comité français de l'UICN (2015) : [lien](#)

Pour plus d'informations, contacter : jessica.orban@partenariat-francais-eau.fr